Collectivités forestières

Forêts locales, intérêt général

Maire et élus, faites de la forêt et du bois, un atout pour votre commune

Sommaire

3 Edito

4 Elu, j'ai besoin de ...

6 Des projets inspirants

10 Passez à l'action

14 Des chiffres impactants

Collectivités forestières
Occitanie Pyrénées-Méditerranée

RÉDACTION : Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

CRÉDITS PHOTOS : Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Elodie DAGUIN (p2) Architecture 360 degrés (p8), Teissier Portal Architecte @Camille Sonally. (p8)

DATE DE PUBLICATION : Mars 2026

Francis CROS
Président des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée

Les élections municipales ouvrent une nouvelle étape pour nos territoires.

En vous accordant leur confiance, les citoyens vous ont confié une responsabilité déterminante : préparer l'avenir de votre commune et contribuer, à votre échelle, à la transformation de notre modèle de développement.

Cette mandature s'engage dans un contexte sans précédent et particulièrement exigeant. Le dérèglement climatique s'accélère. Les incendies et les inondations se multiplient. Les crises récentes ont révélé la fragilité de nos équilibres et l'urgence de repenser nos choix d'aménagement, nos solidarités et nos priorités.

Face à ces défis, nous sommes en première ligne. Nous sommes les artisans de nos territoires et notre responsabilité nous oblige. Elle exige de nous des réponses concrètes et construites sur mesure pour nos territoires.

Ruraux ou urbains, littoraux, de plaine ou de montagne, tous les territoires sont concernés. Et tous les élus ont un rôle à jouer, qu'ils soient propriétaires forestiers ou non.

Car la forêt et la filière bois ne sont pas des enjeux sectoriels : elles sont des leviers stratégiques et des vecteurs de solidarité.

Elles contribuent à la lutte contre le changement climatique, à la transition énergétique, à la prévention des risques, au dynamisme économique local, à la qualité de vie et à l'attractivité de nos communes.

Agir pour sa commune, c'est agir pour l'intérêt général.

Les décisions prises aujourd'hui structureront durablement nos sociétés et nos espaces. Vous disposez de moyens d'action réels, immédiats et puissants : planification, commande publique, mobilisation des acteurs locaux, soutien à la filière, sensibilisation des citoyens.

Notre association d'élus est à vos côtés pour accompagner cette ambition. À travers ce document, nous partageons des initiatives inspirantes, des outils opérationnels et des pistes d'actions concrètes pour faire de la forêt et du bois les clés d'un mandat réussi !

C'est collectivement, dans une dynamique de coopération et de responsabilité partagée, que nous construirons des territoires plus résilients, plus durables et plus solidaires.

Nos territoires sont une richesse
A nous d'en faire une force pour l'avenir -

Elu, j'ai besoin de :

Créer de l'emploi

Impliquer les citoyens, dont les enfants

Réduire la facture énergétique des bâtiments publics

Développer l'attractivité de la commune

Préserver la ressource en eau

Maîtriser la vente des bois

Assurer la sécurité face aux risques de montagne et d'inondation

Mettre en place des démarches de prévention

Garantir la sécurité de la commune face aux incendies de forêts

Concilier les usages en forêt

Optimiser l'accès aux massifs

Approvisionner les acteurs économiques du territoire

Intervenir sur les déséquilibres liés à la prolifération du gibier

Adapter le patrimoine communal au changement climatique

Construire des bâtiments adaptés au climat

Piloter des démarches de concertation territoriale

Dynamiser l'économie locale

Gérer durablement mes forêts

Développer une démarche préventive face aux risques sanitaires

Agir pour le climat et la biodiversité

Préserver le cadre de vie

Chauffer les bâtiments publics avec des énergies renouvelables

Ma solution : les Communes forestières

Une solution politique et technique au service de l'intérêt général

Les ***Associations des Communes forestières*** interviennent sur l'ensemble des enjeux liés à la forêt et à la filière bois : aménagement du territoire, valorisation du bois dans la commande publique, prévention des risques, gestion des forêts communales, ou encore actions de médiation.

L'INTERLOCUTEUR DE TOUTES LES COMMUNES POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

À l'image des associations départementales de l'Association des maires de France, les ***Communes forestières*** exercent un rôle à la fois politique et technique, en appui aux élus sur toutes les questions d'aménagement du territoire en lien avec la forêt et la filière bois.

Dans ce cadre, plusieurs dispositifs d'aide et d'accompagnement ont été mis en place pour aider à la décision. Des outils spécifiquement conçus pour les élus sont régulièrement développés, toujours dans la même logique : ***être leur interlocuteur privilégié sur ces thématiques et agir dans l'intérêt général.***

UN RÉSEAU D'ÉLUS ENGAGÉS

+ de 1 000
collectivités adhérentes

12
associations départementales

avec **120**
élus administrateurs dans les territoires

+

vos élus référents Communes forestières (qu'ils soient en charge de la forêt ou du risque ou de l'aménagement ou de l'économie, ...) nommés dans chacun de vos conseils municipaux

Des projets inspirants

Investir la forêt pour renforcer son territoire, la clé d'un mandat réussi.

Dans chacun de ces exemples, les communes n'ont pas agi seules.
Elles ont pu s'appuyer sur l'accompagnement technique, juridique et stratégique des ***Communes forestières*** pour transformer une intention politique en réalité de terrain.

Sécurisation foncière, mobilisation des outils réglementaires, structuration de filières locales, ingénierie de financement ou appui à la commande publique : cet accompagnement sur mesure a permis de lever les freins, de consolider les choix des élus et de donner une traduction concrète et durable à leurs ambitions en matière de forêt et de territoire.

Créer et structurer un patrimoine forestier communal

La Salvetat-sur-Agoût (Hérault)

Bien que très boisée, la commune ne disposait pas de forêt relevant du régime forestier. Elle a engagé un important travail foncier pour intégrer des biens vacants et sans maîtres et régulariser les biens non délimités par acquisition et échanges.

Ce travail a permis de constituer près de 40 hectares de forêt communale aujourd'hui gérée par l'ONF, garantissant une gestion durable et cohérente au service du territoire.

Faire de la forêt un outil pédagogique et citoyen

Sousceyrac-en-Quercy (Lot)

Engagée dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », la commune a confié aux élèves les choix de gestion d'une parcelle communale.

En plaçant la multifonctionnalité au cœur du projet, elle fait de la forêt un support d'apprentissage concret, ouvert sur l'extérieur grâce à une mise en réseau d'écoles jusqu'au Québec.

L'objectif est d'inscrire la gestion forestière dans le temps long, en favorisant transmission et compréhension des décisions.

Moderniser et sécuriser la pratique de l'affouage

CONDOM-D'AUBRAC (AVEYRON)

Affouage : *droit qu'ont les habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux ; la part de chacun.*

Pour préserver l'accès des habitants au bois de chauffage, la commune a relancé l'affouage en l'encadrant juridiquement et techniquement.

L'élaboration d'un règlement, d'un cahier des charges et la passation de marchés ont permis de sécuriser la démarche et de la rendre plus lisible.

Cette modernisation redonne toute sa place à une pratique traditionnelle, au bénéfice des administrés et d'une gestion organisée de la ressource.

Renforcer la protection incendie par l'action collective

LIRAC (GARD)

Face à un risque incendie élevé au nord du village, la commune a fait le choix d'une action coordonnée à l'échelle du massif. En instaurant une Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence (DIGU), elle a permis la réalisation groupée des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) sur des parcelles publiques et privées.

Cette mutualisation des travaux, avec une répartition équitable des coûts, renforce durablement la protection des habitants et structure la prévention incendie.

Agir collectivement après l'incendie pour reconstruire

AIGUES-VIVES ET AIGNE (HÉRAULT)

À la suite du feu de 2022, les 2 communes ont mis en place une Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence (DIGU) afin d'intervenir simultanément sur les parcelles publiques et privées.

Les opérations de mise en sécurité et d'exploitation ont permis de valoriser les bois brûlés, dont la vente finance une partie des actions de défense contre l'incendie.

Cette mobilisation a également enclenché une dynamique de restructuration foncière en associant les propriétaires privés.

Intégrer le bois local dans la commande publique

Aucamville (Haute-Garonne) / Ilhet (Hautes-Pyrénées) / Florac Trois Rivières (Lozère) / Rousson (Gard)

Groupe scolaire Rosa Bonheur - Aucamville

Ces communes ont inscrit l'usage du bois local dans leurs marchés publics en demandant aux concepteurs d'intégrer la ressource du territoire dès la phase de réflexion.

En s'appuyant sur des démarches de certifications collectives adossées à des systèmes de traçabilité à 100 % comme Bois des Pyrénées ou Bois des Territoires du Massif Central, elles soutiennent la filière locale tout en réalisant des bâtiments reconnus à l'échelle régionale ou nationale, sans surcoût significatif.

Dans certains cas, la démarche est également appliquée au mobilier intérieur.

Groupe scolaire - Rousson

Atelier des marbres - Ilhet

Maison du Tourisme - Florac-Trois-Rivières

Mobiliser la forêt communale et ses produits pour construire ses bâtiments

Quirbajou (Aude) / Fontrieu (Tarn) / Nages (Tarn)

Ces communes ont fait le choix d'utiliser les bois issus de leur propre forêt pour construire leurs bâtiments publics.

Cette démarche, plus exigeante en termes d'organisation, permet de valoriser directement la ressource locale et d'affirmer l'identité forestière du territoire.

Elle peut également se concevoir à l'échelle intercommunale, en associant communes porteuses de projets et communes détentrices de la ressource.

Salle des fêtes - Quirbajou

Salles des Fêtes -Fontrieu

Salle des fêtes - Nages

Mettre en œuvre une sylviculture plus exigeante sur le plan environnemental

Lacave (Ariège)

Dans sa forêt communale, la commune a choisi de conduire des opérations sylvicoles plus respectueuses des milieux que les pratiques traditionnelles.

Malgré un coût supérieur, l'appui financier de Sylv'ACCTES, dans le cadre du programme sylvicole territorial du PNR des Pyrénées Ariégeoises, a permis de concrétiser ces choix.

Cette démarche illustre la volonté de concilier gestion forestière, biodiversité et exemplarité environnementale.

Mutualiser les moyens pour remettre en état et entretenir la desserte forestière

Communes du Pays de Sault (Aude)

Après évaluation des volumes de bois exploitables dans les 5 ans à venir, soit environ 23 000 m³ en forêt publique, les élus du Pays de Sault se sont accordés sur une clef de répartition des coûts de remise en état de la desserte forestière.

Pour assurer la pérennité de l'infrastructure, des règles de bonnes pratiques, telles que la déclaration de chantier en mairie et la mise en place d'état des lieux avant et après exploitation, ont été adoptées collectivement.

Une démarche intercommunale pour permettre l'installation d'une scierie

Communauté de Communes du Haut-Languedoc (Hérault/ Tarn)

Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de communes a accompagné l'installation d'une scierie en garantissant son approvisionnement.

Un contrat d'approvisionnement territorial conclu avec l'ONF permet de flécher, sur plusieurs années, les bois issus des forêts communales vers cet outil local.

Cette démarche sécurise l'investissement, soutient la filière bois et renforce l'ancrage territorial de la transformation.

Passez à l'action

Grâce aux outils conçus par les Communes forestières

Les ***Communes forestières*** développent des outils opérationnels pour répondre aux enjeux des territoires.

Notre objectif est clair : **faciliter la décision publique et accompagner le passage à l'action.**
Chaque outil est pensé pour servir l'intérêt général, renforcer la capacité d'analyse des élus et sécuriser leurs choix stratégiques.

Parce que les défis des territoires sont complexes — multifonctionnalité, adaptation au changement climatique, mobilisation du bois, concertation territoriale — nous concevons des ressources pratiques, pédagogiques et directement mobilisables.

Tous nos outils sont mis gratuitement à disposition de nos adhérents, afin que chaque collectivité puisse agir avec méthode, autonomie et ambition.

Les observatoires des Communes forestières des outils accessibles gratuitement

Ce sont à la fois des outils de découverte et d'acculturation, permettant de mieux appréhender la complexité de la filière et la diversité de ses acteurs, mais aussi de véritables centres de ressources structurés pour approfondir la compréhension de ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Ils constituent un appui opérationnel précieux pour alimenter vos diagnostics territoriaux, croiser les données, objectiver les constats et quantifier les enjeux. En fournissant des indicateurs, des cartographies et des analyses comparatives, ils permettent de :

- **Poser des bases solides pour définir des orientations stratégiques**
- **Structurer vos politiques d'aménagement et de développement du territoire sur le long terme**

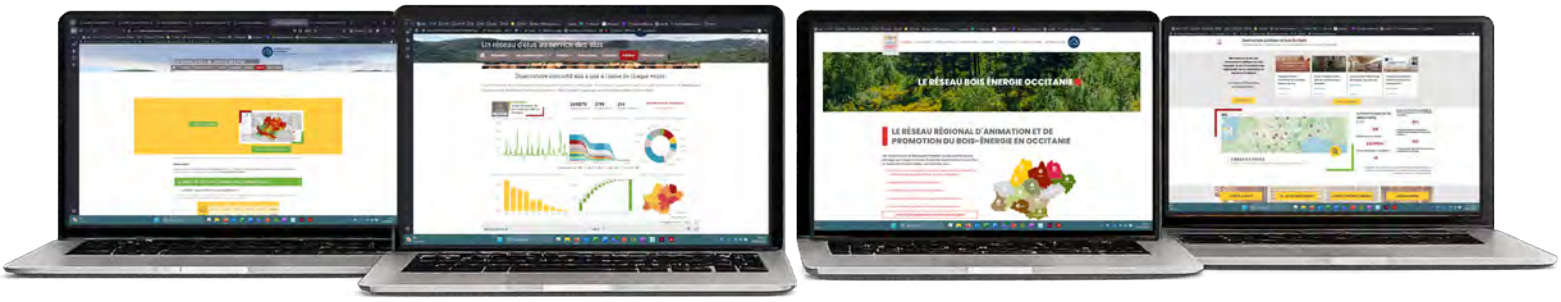

L'Observatoire foncier forestier régional des élus - OFFRE

Outil spécifique développé par les ***Communes forestières***, l'OFFRE permet de cartographier précisément le foncier forestier à l'échelle communale et intercommunale, qu'il soit classique ou atypique (biens vacants et sans maitres, biens non délimités, biens de sections...).

En croisant données cadastrales et celles de l'Inventaire Forestier National (IFN) il fournit chaque année une vision actualisable à la demande du patrimoine foncier et facilite l'élaboration de stratégies foncières locales.

Grâce à cet outil, les adhérents peuvent bénéficier gratuitement d'un rapport foncier de la commune, sur mesure et actualisé tous les ans. Il vous fournira l'ensemble des parcelles qui sont propriétés de la commune, leur propriétaire, leur emplacement sous forme de carte interactive et ainsi, ce rapport posera les bases de votre stratégie foncière.

> **Foncier :** collectivitesforestieres-occitanie.org/offre

Les observatoires thématiques Bois construction et Bois énergie

Ces observatoires thématiques sont les sites de référence pour les projets utilisant du bois en Occitanie. Adossés à des référentiels fins, ils offrent aux élus de nombreux outils d'aide à la décision :

> Informations essentielles accessibles via un site internet

> Capitalisation des données et calcul de ratios

> Identification des acteurs et aides à la décision

> **Bois Construction :** boisconstruction-occitanie.org

> **Bois-énergie :** boisenergie-occitanie.org

Le suivi des ventes publiques de bois en temps réel

Cet outil fournit aux élus une analyse détaillée des ventes de bois de la forêt publique (gérées par l'ONF). Cet observatoire des ventes permet aux élus d'obtenir en temps réel :

> Le croisement de données pour suivre les tendances commerciales

> La vision régionale et locale pour orienter les décisions locales

> **Ventes de bois :** collectivitesforestieres-occitanie.org/ventes

L'Espace Débroussaillement de votre département

Disponible via notre site internet, l'espace débroussaillement vous offre tous les éléments pour comprendre et appliquer les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Les élus peuvent y trouver des guides pratiques pour :

> Mettre en œuvre et suivre les OLD à l'échelle communale
> Organiser des réunions publiques
> Communiquer efficacement auprès des administrés

Conçus pour chaque département, les espaces débroussaillement sont pensés pour faciliter l'exercice de vos missions :

> Comprendre la règlementation
> Sensibiliser et faciliter l'accès à la connaissance
> Mettre en place le débroussaillement

Les Rapports OLD sur mesure pour votre commune

Développé avec OPenIG, cet outil unique en France permet de déterminer avec précision les surfaces à débroussailler. Il est capable de gérer les superpositions de devoir à débroussailler, et précise qui doit débroussailler, sur quelles parcelles. Actualisé chaque année, il facilite :

> La réponse aux sollicitations des administrés
> La coordination de la réalisation des OLD sur la commune

> **Rapports OLD : Demandez vite le vôtre, il est gratuit pour nos adhérents !**

L'ensemble de nos outils est accessible depuis notre site internet.
Consultez le via l'adresse suivante ou en scannant le QR code ci-contre

collectivitesforestieres-occitanie.org/

La plateforme gratuite de formations disponible en ligne pour les élus

Première plateforme dédiée aux élus, elle propose plusieurs parcours décomposés en vidéos courtes. Pour apprendre à son rythme l'ensemble des enjeux qui sont les vôtres.

> Un accès ciblé à l'information, selon les besoins et le temps disponible

> Un apprentissage flexible et concret pour renforcer les compétences de l'élu en matière d'aménagement du territoire, de responsabilité et d'enjeux liés à la filière forêt-bois.

>Formations : collectivitesforestieres-occitanie.org/formationsenligne

Les Fiches d'Identités Territoriales (FIT)

Ces fiches regroupent toutes les données issues de nos observatoires, offrant :

> Un pré-diagnostic sur mesure en temps réel sur votre territoire

> Une vision intercommunale ou départementale de la forêt et de la filière bois

> Une base solide pour construire des stratégies forestières locales

Cette base d'information de première intention est idéale pour construire en toute autonomie, un pré-diagnostic territorial. Les FIT croisent les données qui permettent de mettre en avant des enjeux transversaux.

L'espace ressources des Communes forestières

Disponible sur notre site et régulièrement mis à jour, l'espace ressources vous donne accès à :

> Guides pratiques, fiches techniques et synthétiques
> Retours d'expériences et conseils méthodologiques
> Le b.a.-ba de la forêt et de nombreux documents produits par les ***Communes forestières***

L'ensemble de ces ressources est accessible librement.

>Espace ressources: collectivitesforestieres-occitanie.org/documents

Pour toute question complémentaire,
n'hésitez pas à prendre attache avec nos équipes.

occitanie@communesforestieres.org

99,7 % des communes en Occitanie ont de la forêt.

En tant qu'élus, vous êtes concernés,
faites de ce constat une opportunité pour ce mandat !

2ème région forestière de France en 2025 (en termes de couvert forestier)

En Occitanie, **39%** de la surface du territoire est boisée

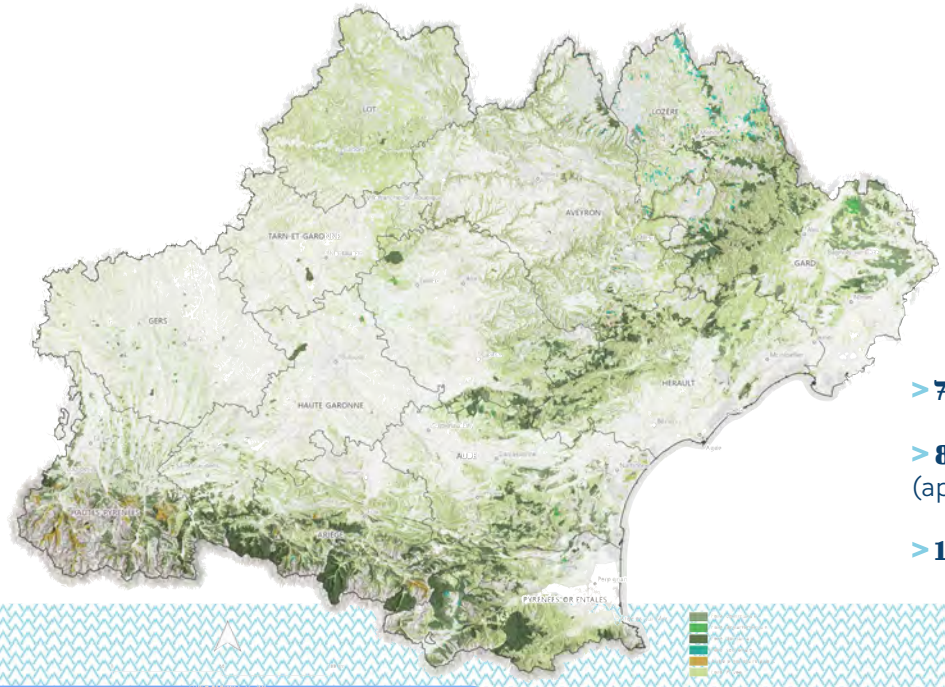

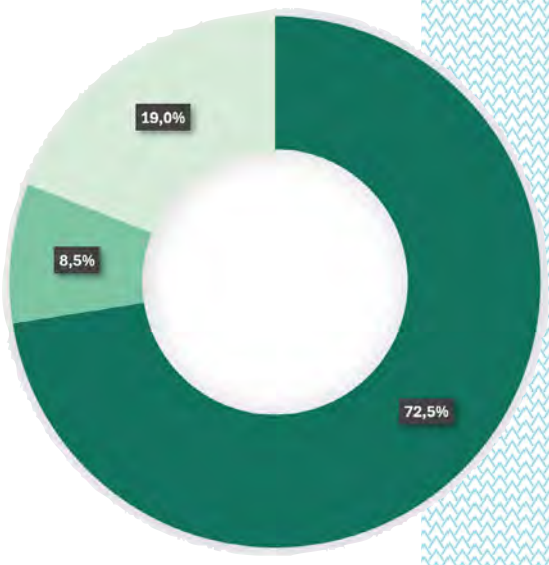

> **72,5 %** de forêts privées

> **8,5 %** de forêts domaniales (appartenant à l'Etat)

> **19 %** de forêts des collectivités

2 millions d'hectares de forêt en Occitanie, soit la superficie de la Belgique

En Occitanie, on ne prélève qu'**1 tiers** de tout ce qui pousse chaque année

2ème poste de déficit commercial en France

29 816 emplois dans la filière forêt-bois en Occitanie

près de 70 %

des communes en Occitanie sont soumises aux Obligations Légales de Débroussaillement

1 ha brûlé

dégage en CO_2 ce que dégage une voiture qui roule 500 000 km

Depuis 20 ans, **3 072 ha** incendiés par an en Occitanie dont **1 028 ha** de forêt.

En 2025, **16 000 ha** incendiés sur le grand feu de l'Aude, le plus important depuis 1949 en France métropolitaine.

Les forêts occitanes hébergent **1 tiers** des espèces de faune et de flore recensées en France

Plus de **100 essences** d'arbres ont été recensées dans les forêts d'Occitanie

11 % du territoire régional est concerné par une zone Natura 2000

En France, bien que la forêt augmente en surface, sa capacité à fixer du carbone diminue

10 % de la forêt est touchée par un phénomène de sécheresse annuel depuis 1990

En 2023, les produits dits « accidentels ou sanitaires » représentent presque **25 %** de la récolte de bois

En 10 ans, la mortalité des arbres a progressé **de +80 %**

l'accroissement biologique a diminué **de - 4 %**

Collectivités forestières

Un réseau d'élus au service des élus

Rejoignez-nous

Contactez-nous

04 11 75 85 17 - occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

CoforOccitanie

Collectivités forestières Occitanie

L'Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée est reconnue d'intérêt général.

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

Cofinancé par l'Union européenne

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée